



Vol cheque, encaissements, abus

Par **thadeca**, le **11/04/2008** à **09:32**

Vol d'un cheque de 4000 euros au centre de tri de la poste, puis encaissement de ce chèque, sans que la banque face quoi que ce soit. Puis attente depuis presque 1 an, pas de nouvelles puis obliger d'aller au siège ou nous avons obtenue des nouvelles très difficilements pour finir ils nous ont pratiquement accuser d'escro. Cela fait 4 mois qu'ils ont retrouver la somme sur un compte en turquie, le délai légal s'arrête en juin et au bout d'un an la banque nous versera le montant du chèque voler. En attendant on a été a découvert car il a fallu repayer les pompeS funèbre d'un chèque de 4000 euros, nous avons eu plein de frais d'impayer, des mises en demeures, notre autre banque nous a mis notre compte en plan d'amortissement, ect ect je voudrais savoir qui est fautif et si il y a possibilité de récupérer tous les frais occasionnés par les impayés.

merci,